

Non classifié

GOV/PGC/SBO/A(2016)1/PART1

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

25 Février 2016

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL
COMITÉ DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE**

Groupe de travail des hauts responsables du budget

Projet d'ordre du jour : Symposium sur la gouvernance des infrastructures

**29 février 2016
Paris, France**

Contact(s):

Ian HAWKESWORTH, Responsable des PPP et de la budgétisation des investissements, Ian.HAWKESWORTH@oecd.org,
+(33-1) 45 24 16 32

JT03390650

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

GOV/PGC/SBO/A(2016)1/PART1
Non classifié

Français - Or. Anglais

Projet d'ordre du jour : Symposium sur la gouvernance des infrastructures**29 février 2016****Paris, France**

Président : M. Gordon McKechnie, ancien directeur des politiques de la Private Finance Initiative, Trésor britannique, et président du Réseau OCDE des hauts responsables de PPP et d'infrastructures.

Le symposium débutera à 9h15 avec l'allocution de bienvenue du **Président** et les remarques liminaires de **Madame Mari Kiviniemi**, Secrétaire générale adjointe de l'OCDE.

Ce symposium sera suivi, le 1er mars 2016, par la 9ème réunion annuelle du réseau des Hauts responsables de partenariats public-privé et d'infrastructures (voir Ordre du jour GOV/PGC/SBO/A(2016)1/PART2)

Lundi 29 février 20169h35-12h30 **1. SÉANCE 1 : VISION ET STRATÉGIE**9h35-11h00 **1.a. QUEL EST LE PROBLÈME ? INVENTAIRE DES LACUNES DE L'ACTUELLE GOUVERNANCE DES INFRASTRUCTURES**

Les politiques d'infrastructure sont une composante essentielle de tout programme gouvernemental. Le bon développement des infrastructures joue un rôle déterminant que ce soit pour stimuler la productivité nationale, favoriser une croissance inclusive, concrétiser les engagements pris à la COP21 ou protéger les populations de catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes. Il est donc surprenant que tant de pays peinent à élaborer des politiques d'infrastructure à long terme, cohérentes et efficaces, à même de réaliser ces objectifs ambitieux.

Il est de plus en plus urgent de remédier à cette situation. Dans la plupart des cas, le problème n'est pas financier mais relève de la gouvernance. Plus précisément, les décideurs publics ont du mal à déterminer les véritables besoins d'investissements à long terme, à définir des stratégies qui dépassent l'approche projet par projet et à aligner les investissements entre secteurs et niveaux de gouvernance. Les citoyens et les entreprises constatent les délais et les dépassements de budget des grands projets d'infrastructures, ils considèrent inadaptés les investissements dans la maintenance et ils jugent insuffisantes les consultations de ceux qui sont le plus touchés par les grands projets. L'apparition de difficultés et de menaces nouvelles met en évidence le besoin en infrastructures résilientes et le manque de prévoyance et de pérennité des politiques en vigueur. Lors de cette séance d'ouverture, nous présenterons le contexte actuel en nous penchant sur les raisons pour lesquelles une meilleure gouvernance est une nécessité urgente.

- Pourquoi est-il nécessaire de définir une vision à long terme pour les infrastructures ? Pourquoi est-ce si difficile d'y parvenir ?
- Une politique d'infrastructure peut-elle être pérenne dans un environnement en constante évolution ? Comment évaluer les véritables besoins en infrastructures ?
- Pourquoi est-il essentiel de remédier aux goulets d'étranglement dans les infrastructures au niveau infranational ?

Orateurs

- M. Laurence Carter, Directeur principal, Groupe Partenariats publics-privés, Banque mondiale
- Mme Elaine Buckberg, *exDeputy Assistant Secretary for Policy Coordination*, Département du Trésor des États-Unis
- M. Thomas Wobben, Directeur, Politiques horizontales et réseaux, Comité européen des régions

Intervenant

- M. Iain Begg, Chargé de recherche professorale à l'Institut européen de la London School of Economics and Political Science

11h00-11h15 **Café**

11h15-12h30 **1.b. MOBILISER DES SOUTIENS ET DES RESSOURCES EN FAVEUR DES STRATÉGIES POUR LES INFRASTRUCTURES**

Une solide gouvernance des infrastructures suppose en premier lieu de bien appréhender les objectifs de l'action publique et d'établir une feuille de route crédible pour y parvenir. Il faut non seulement se montrer ambitieux et tourné vers l'avenir mais aussi mettre l'accent sur les résultats pour les citoyens. Ensuite, il faut traduire cette démarche en une stratégie reposant sur un ensemble cohérent de projets à même de soutenir les autres actions publiques, de susciter la confiance et de favoriser la participation d'un large éventail d'acteurs non gouvernementaux. Lorsqu'ils définissent une vision à long terme pour les infrastructures, les pouvoirs publics peuvent, en principe, établir des dispositifs de gouvernance plus clairs pour convenir de cibles, coordonner l'ensemble des parties prenantes et élaborer des plans d'action.

Lors de cette séance, nous examinerons les aspects pratiques de l'élaboration d'une approche plus stratégique des politiques d'infrastructure, tant les outils nécessaires pour favoriser la coordination au sein de l'administration que les leviers pour mobiliser les parties prenantes non gouvernementales et la société civile.

- Comment mieux inscrire les plans pour les infrastructures dans les autres politiques publiques ?
- Quel type de stratégie peut susciter la confiance ? En d'autres termes, quelles sont les conditions nécessaires pour qu'une stratégie soit crédible aux yeux des investisseurs privés, des citoyens et des usagers ?
- Qui a élaboré la vision mise en œuvre ? Comment assurer que le citoyen et l'utilisateur sont au centre de cette vision ?

Orateurs

- M. Philip Davies, Président-Directeur général, Infrastructure Australia
- Mme Jocelyn Fernandez, Directrice de la planification, ministère des Travaux publics, Chili
- Presidency of the Council of Ministers, Italy
- M. Toshio Okazumi, Directeur de la coopération internationale et des infrastructures, ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme, Japon

Intervenant

- Pr. Dr. Helmut Anheier, Président et Doyen, Hertie School of Governance

12h30-14h00 **Déjeuner offert par l'OCDE**

Salles George Marshall & Roger Ockrent

2. SÉANCE 2 : IMPACT ET UTILITÉ

14h00-15h15 2.a. OBTENIR LES EFFETS VOULUS : PLANIFICATION ET PRÉPARATION DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

La planification et la préparation d'un projet d'infrastructures impliquent de faire des choix stratégiques : quel est l'objectif visé ? quel mode d'acquisition et de financement de ces infrastructures retenir ? qui devrait réaliser ce projet ? Ces décisions sont prises dans un contexte qui peut souvent être hautement politique et marqué par des intérêts rivaux. Chacune d'entre elles fixe des dépenses, détermine l'environnement bâti et limite les choix d'action publique pour de nombreuses années. Le choix du mode de réalisation des infrastructures a des conséquences sur l'allocation des risques entre les parties publiques et privées, le pouvoir discrétionnaire du secteur public, l'optimisation de l'emploi des ressources et l'accessibilité financière.

Chaque décision devrait donc s'appuyer sur une analyse coûts-avantages approfondie et prendre en compte les capacités des acteurs concernés. La planification et la préparation des projets d'infrastructures doivent faire en sorte que les modalités retenues contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques. Elles devraient non seulement tenir compte du déploiement mais aussi de l'exploitation, de la maintenance et du renouvellement des infrastructures. Enfin, elles devraient être définies en consultation avec les bons acteurs à l'intérieur et au-delà de la sphère publique.

Cette séance portera sur les difficultés pratiques posées par une préparation stratégique des projets dans un environnement aussi complexe.

- Quels sont les principaux obstacles, du point de vue de la gouvernance, à la préparation des projets infrastructurels ?
- Comment faire en sorte qu'existe un processus structuré, objectif et complet permettant d'optimiser le choix de l'actif, l'allocation des risques et les modalités de la commande publique ?
- Existe-t-il un problème de capacité du secteur public en matière d'infrastructures au moment de la planification ?

Orateurs

- M. José Viegas, Secrétaire général, Forum international des transports
- Mme Anne Yvrande-Billon, Vice-présidente, ARAFER - autorité de régulation des activités ferroviaires et routières, France
- M. Daniel Wiener, Président du conseil d'administration, Global Infrastructure Basel
- Mme Denise Bower, Directrice exécutive, Major Projects Association, Royaume-Uni

Intervenant

- M. Salim Bensmail, Directeur, Unité partenariats publics-privés, ministère des Finances, France

15h15-16h15 2.b. PÉRENNISER L'UTILITÉ DE L'ACTIF SUR L'ENSEMBLE DE SON CYCLE DE VIE

On ne peut véritablement déterminer si un investissement représente une utilisation optimale des ressources pour l'utilisateur et pour la population que sur l'ensemble du cycle de vie de l'actif.

Que l'infrastructure soit gérée et exploitée par des entreprises privées ou que le secteur public soit le principal prestataire de ces services, la puissance publique doit disposer de capacités diverses et complémentaires en matière de réglementation et d'encadrement.

L'environnement de l'actif et les services rendus évolueront inévitablement avec le temps en raison du changement institutionnel et du développement de nouvelles technologies, un aspect que les projets d'infrastructures à long terme doivent prendre en compte pour pérenniser leur utilité. En outre, il faut de plus en plus prévoir dans les projets une dimension de gestion des risques et garantir la sécurité et la résilience des infrastructures cruciales en cas de catastrophes naturelles ou anthropiques.

Lors de cette séance, nous examinerons les défis spécifiques que représente, pour la gouvernance des infrastructures, la prise en compte d'une perspective intégrant l'ensemble du cycle de vie, en particulier :

- Quels sont les principaux facteurs qui favorisent ou qui compromettent l'utilisation optimale des ressources ? Comment sont évalués les éléments permettant d'établir la rentabilité sur l'ensemble du cycle de vie ?
- Quel rôle peuvent jouer les autorités de régulation dans l'utilisation optimale des ressources ?
- Comment peut-on parer un projet aux changements et aux risques technologiques ?

Orateurs

- M. Federico Patiño, Directeur général, Groupe aéroportuaire de Mexico (GACM), Mexique
- M. Tiago de Barros Correia, Directeur, ANEEL - agence de régulation de l'électricité, Brésil
- M. John Tesh, Expert en matière de Résilience, Royaume-Uni
- M. Toshiyuki Iwama, Conseiller technique exécutif, Département des infrastructures et de la consolidation de la paix de l'agence japonaise de coopération internationale (JICA), Japon

Intervenant

- M. Eric Brousseau, Président de la Chaire gouvernance et régulation, Université Paris-Dauphine, France

16h15-16h30	Café
-------------	-------------

16h30-17h45	3. SÉANCE 3 : TRANSPARENCE ET INTÉGRITÉ
-------------	--

GARANTIR L'INTÉGRITÉ ET L'OUVERTURE À CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE D'UN PROJET

Les décisions d'investissement dans les infrastructures doivent montrer qu'elles reposent sur des principes de transparence, d'intégrité et d'équité.

Le processus de gestion des projets d'infrastructures doit être axé sur les besoins des usagers. Il est par conséquent essentiel de faire preuve de transparence et de consulter les parties prenantes pour que les pouvoirs publics et les entreprises comprennent ces besoins et qu'ils déterminent et gèrent les risques découlant des effets que ces investissements peuvent avoir sur les groupes de population, les individus et l'environnement.

Les grands projets d'infrastructures sont indéniablement exposés à la malversation et à la corruption. Il convient donc de cartographier les points d'entrée de la corruption à chaque stade du cycle d'un projet public d'infrastructures et d'établir ou de renforcer en conséquence les mécanismes visant à garantir l'intégrité et à lutter contre la corruption.

Lors de cette séance, nous étudierons les modes d'action dont disposent les pays pour instaurer des systèmes de gouvernance aptes à répondre aux besoins des parties prenantes et à protéger les investissements phares contre le risque de corruption et de mauvaise gestion. Les principaux points abordés seront notamment :

- Quelles leçons peut-on tirer des récents grands projets d'infrastructures en matière de promotion de l'intégrité dans la gouvernance des grands projets d'infrastructures ?
- Les efforts déployés pour mieux impliquer les citoyens et la société civile accroissent-ils l'efficacité et l'efficacités des projets d'infrastructures ?
- Existe-t-il un compromis entre la transparence et la nécessité de négociations commerciales discrètes et confidentielles ?

Orateurs

- M. Alan Sutherland, Directeur général, Water Industry Commission, Écosse, Royaume-Uni
- M. Simon Adams, Directeur stratégique, Crossrail, Royaume-Uni
- M. Roberto Arditti, Directeur des affaires institutionnelles, EXPO Milano 2015, Italie
- M. Petter Matthews, Directeur exécutif, Initiative pour la transparence dans le secteur de la construction

Intervenant

- M. Nicola Bonucci, Directeur, Direction juridique, OCDE

17h45-18h00 4. **SÉANCE DE CLÔTURE : PROCHAINES ÉTAPES**

FAIRE PROGRESSER LES TRAVAUX DE L'OCDE SUR LA GOUVERNANCE DES INFRASTRUCTURES

Remarques de conclusion de M. Rolf Alter, Directeur, Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, OCDE

18h **Réception offerte aux participants par l'OCDE**

Salle George Marshall
